

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2024/2025



NOM DE L'INSTITUTION : **Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF)**

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

No. ¹	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ		SOURCE DE FINANCEMENT NT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES											
													T1			T2			T3			T4		
													Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	Achat de carburant	Lot 1	Gal. Diesel pour le fonctionnement des génératrices	TP	280	12,615,000.00	F	PRAL	Oct. 24	Déc. 24	NON	P-au-P	10 mois											
		Lot 2	Bons de carburant																					
2	Service de Télécommunication	Lot 1	Service télécommunication	TP	280	4,500,000.00	S	GRGR	Oct. 24	Déc. 24	NON	P-au-P	10 mois											
		Lot 2	Matériel de télécommunication																					

(1) Les marchés financés par le Trésor public seront libellés en gourdes
(2) Services : S, Fournitures : F, Travaux : T, Prestations intellectuelles : P

¹ Les numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPMP et définitif dans le PAPMP.

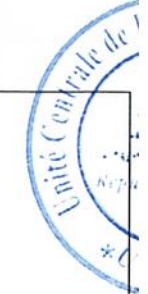
MJ

PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS (suite)

No.	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT NT Trésor public invest. : TI Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds externes : FE Fonds mixtes : FM	CODE BUDGÉTAIRE OU RÉFÉRENCE DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES (Préciser l'Unité monétaire) (1)	NATURE DU MARCHÉ (S, F, T, P) (2)	MODE DE PASSATION (AOON, AORN, AOPQ, ...) (3)	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI/NOU	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DÉPENSES																
												T1			T2			T3			T4							
												Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mar.	Avri.	Mai	Juin	Juill.	Aoû.	Sept.					
3	Acquisition de matériels de bureau	TP	280	3,500,000.00	F	DEPX	Nov. 24	Déc. 24	NON	P-au-P	7 mois				1,200,000.00													
4	Acquisition de matériels informatique	TP	280	13,000,000.00	F	PRAL	Nov. 24	Janv. 25	NON	P-au-P	6 mois				6,000,000.000											3,000,000.000		
5	Acquisition de véhicules et de motocyclettes	TP	280	12,000,000.00	F	PRAL	Janv. 25	Janv. 25	NON	P-au-P	5 mois				12,000,000.00													

(1) Appel d'offres ouvert national : AOON ; Appel d'offres restreint national : AORN ; Appel d'Offres précédé de Pré Qualification : AOPQ ;
Autres sigles possibles : Gré à gré² : GRGR ; Appel d'offres en 2 étapes : AODÉ ; Appel d'Offres Ouvert International : AOOI ; Appel d'Offres Restreint International : AORI ; Demande de propositions précédée d'Appel national à Manifestations d'Intérêt : DPAN ; Demande de propositions précédée d'Appel international à Manifestations d'intérêt : DPAI ; Demande de propositions sans Appel à Manifestations d'intérêt : DPNA ; Demande de Prix : DEPX, Demande de Cotations : DECO, Procédures allégées pour tout type de marché : PRAL, Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIP

² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public.



MJ